Plan de Gestion différenciée des espaces naturels communaux

-

Saint-Thégonnec Loc-Eguiner

Travail réalisé par Thomas Queffélec
Master Aménagement des terrains littoraux (Lorient – 56)

-

le 5 octobre 2023

Atlas de la Biodiversité Communale

SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER
SANT-TEGONEG LOGEGINER
DALC'H MAD ATAO !

Plan d’Action

I. Connaitre et Intégrer la biodiversité dans l'aménagement du territoire communal

1.3 Renforcer la gestion différenciée des espaces publics

Réaliser un diagnostique des types d'espaces verts communaux

Elaborer un plan de gestion des espaces verts communaux

Conserver de la végétation rudérale sur le bâti

Former les agents des espaces verts

Développer une gestion écologique des bords de route et du bocage de bord de route

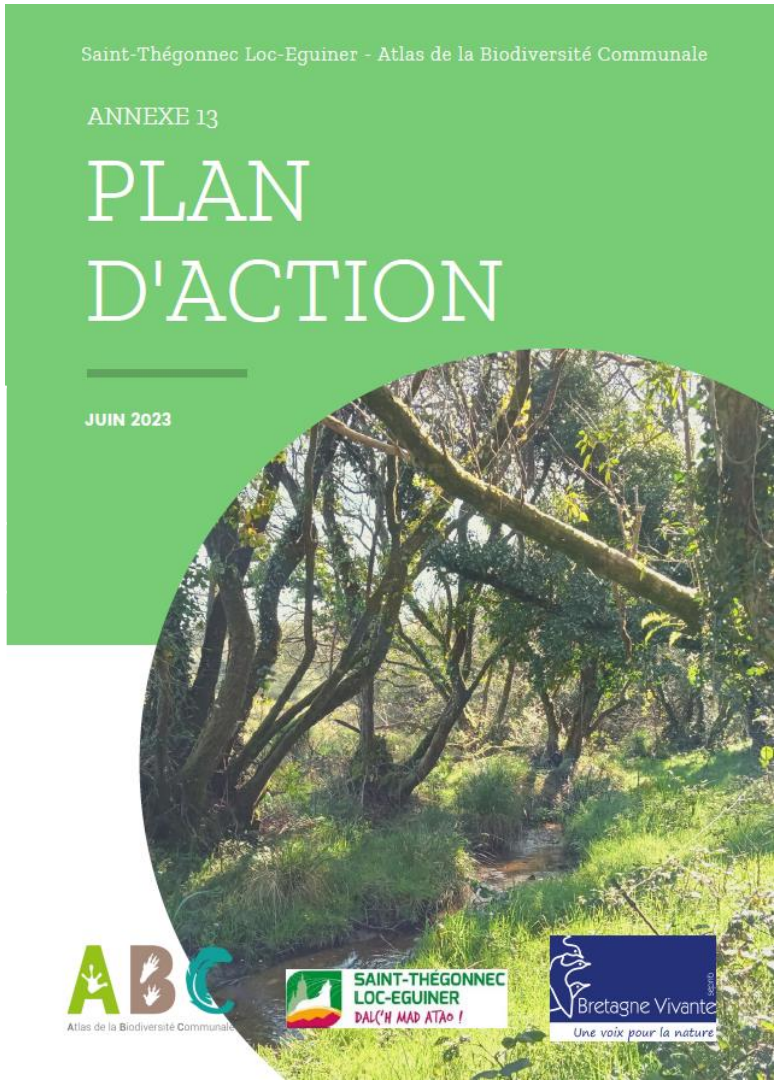

DÉFINITION DE LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

- La gestion différenciée est le fait , **"d'entretenir autant que nécessaire mais aussi peu que possible".**

- Les fréquences d'entretien des différents espaces verts, varient en fonction de leur usage initial donné par la collectivité, dans le but de gagner du temps au niveau de l'entretien et préserver la biodiversité.

GESTION ACTUELLE À SAINT THÉGONNEC

- Commune zéro phyto depuis 2018
- Fin de l'usage des engrais chimiques sur les terrains de foot depuis 2020.
- Gestion différenciée sur certains espaces verts, depuis près de 10 ans

MÉTHODOLOGIE

- Réalisation d'une cartographie SIG des voies communales, hameaux et rue de la commune.
- Repérage de tous les espaces verts avec prise de photos.
- Détermination des codes d'entretien actuel.
- Diagnostique
- Projet

CODE D'ENTRETIEN

SURFACE ENHERBEE (PELOUSE)

- Code 1 : Une fois par semaine ou deux fois de mars à novembre.
- Code 2 : Une fois tous les deux semaines ou trois semaines de mars à novembre.
- Code 3 : Une fois tous les mois de mars à novembre.
- Code 4 : Une fois par an entre juillet et septembre.
- Code 5 : Pas d'entretien.
- Code 6 : Eco pâturage ou don de foin toute l’année.

CODE D'ENTRETIEN

MASSIF ET FLEURISSEMENT

• Code 1 : Deux fois par semaine de mai à septembre.

• Code 2 : Une fois tous les deux mois de mars à octobre.

• Code 3 : Une fois par an d'avril à octobre.

CODE D'ENTRETIEN

HAIE ET TALUS BOCAGER

• Code 1 : Deux fois par an entre mai et octobre.

• Code 2 : Une fois par an d'août à octobre.

• Code 3 : Une fois tous les deux ans en octobre, novembre, décembre ou janvier.

• Code 4 : Une fois tous les cinq ans en octobre, novembre, décembre ou janvier.

CODE D'ENTRETIEN

ARBRE D'ORNEMENT

• Code 1 : Une fois par an en décembre, janvier ou février.

• Code 2 : Une fois tous les deux ans en décembre, janvier ou février.

• Code 3 : Une fois tous les trois ans en décembre, janvier ou février.

• Code 4 : Une fois tous les cinq ans en décembre, janvier ou février.

• Code 5 : Pas d'entretien.

CODE D'ENTRETIEN

DESHERBAGE OU DEBROUSSAILLAGE SURFACE PERMEABLE (SABLE STABILISE)

• Code 1 : Une fois tous les deux semaines à une fois par mois de mars à novembre.

• Code 2 : Une fois tous les deux à quatre mois de mars à novembre.

• Code 3 : Une fois par an d'avril à novembre.

• Code 4 : Pas de désherbage.

Vue générale du bourg de Saint-Thégonnec

Phase diagnostique

LEGENDE

ARBRE D'ORNEMENT
- Code 1
- Code 2
- Code 3
- Code 4
- Code 5

HAIE ET TALUS BOCAGER
- Code 1
- Code 2
- Code 3
- Code 4

MASSIF
- Code 1
- Code 2
- Code 3

SABLE STABILISE
- Code 1
- Code 2
- Code 3
- Code 4

PELOUSE
- Code 1
- Code 2
- Code 3
- Code 4
- Code 5
- Code 6

Zoom n°40, code de gestion général

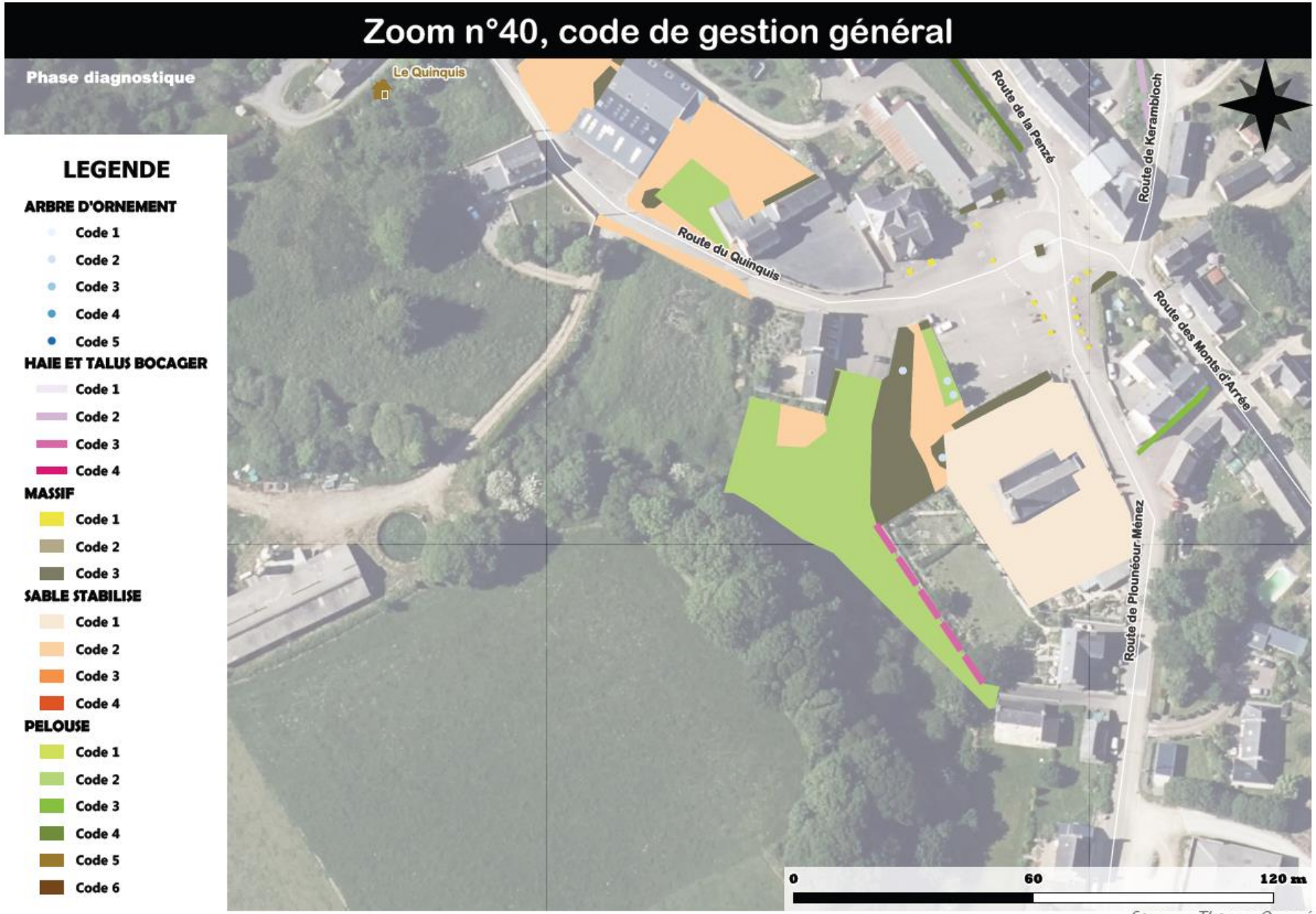

Source : Thomas Queffélec

DIAGNOSTIQUE

- Fréquence d'entretien, raisonnable pour les massifs, haie, talus bocager.
- Fréquence entretien trop élevée sur les pelouses telle à Ménez Rouz.
- Sable stabilisé trop difficile d'entretien comme au cimetière et autour de l'église.

DIAGNOSTIQUE

SURFACE ENHERBEE (PELOUSE)

- Code 1 : 19 224 m²
- Code 2 : 41 097 m²
- Code 3 : 32 030 m²
- Code 4 : 24 101 m²
- Code 5 : 8 431 m²
- Code 6 : 32 612 m²

PROJET

- Plus de tonte différenciée avec une fréquence de tonte réduite dans les lotissements, et une conservation de la fréquence dans les lieux stratégiques comme l'église, où les rues très passantes du bourg.

- Investissement dans une faucheuse agricole, qui permet de fauché une fois par an tout en ne détruisant pas la biodiversité.

PROJET

- La réduction des tontes pourrait permettre une baisse de 30 à 50 % du temps passé (beaucoup de modification en M²).
- Remplacement des sables stabilisés du cimetière par des gazons à faible pousse ou des sédums.
- Rajout d'une code d'entretien dans les surface enherbée.

PROJET

SURFACE ENHERBEE (PELOUSE)

- Code 1 : Une fois par semaine ou deux fois de mars à novembre.
- Code 2 : Une fois tous les deux semaines ou trois semaines de mars à novembre.
- Code 3 : Une fois tous les mois de mars à novembre.
- Code 4 : Deux fois par an entre avril et octobre.
- Code 5 : Une fois par an entre juillet et octobre.
- Code 6 : Pas d'entretien.
- Code 7 : Eco pâturage ou don de foin toute l’année.

Vue générale du bourg de Saint-Thégonnec

Phase projet

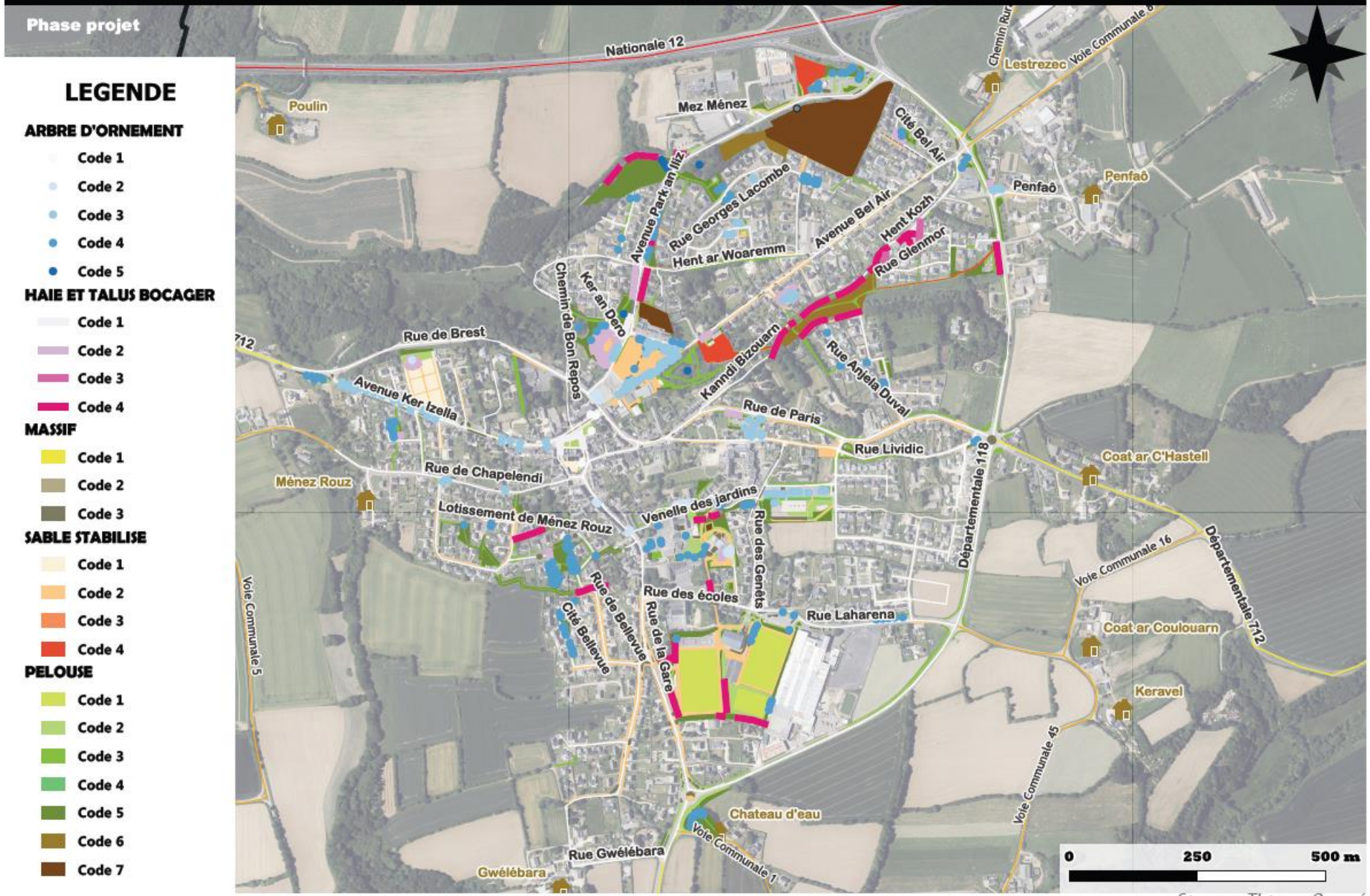

Source : Thomas Queffélec

Aujourd’hui / Proposition

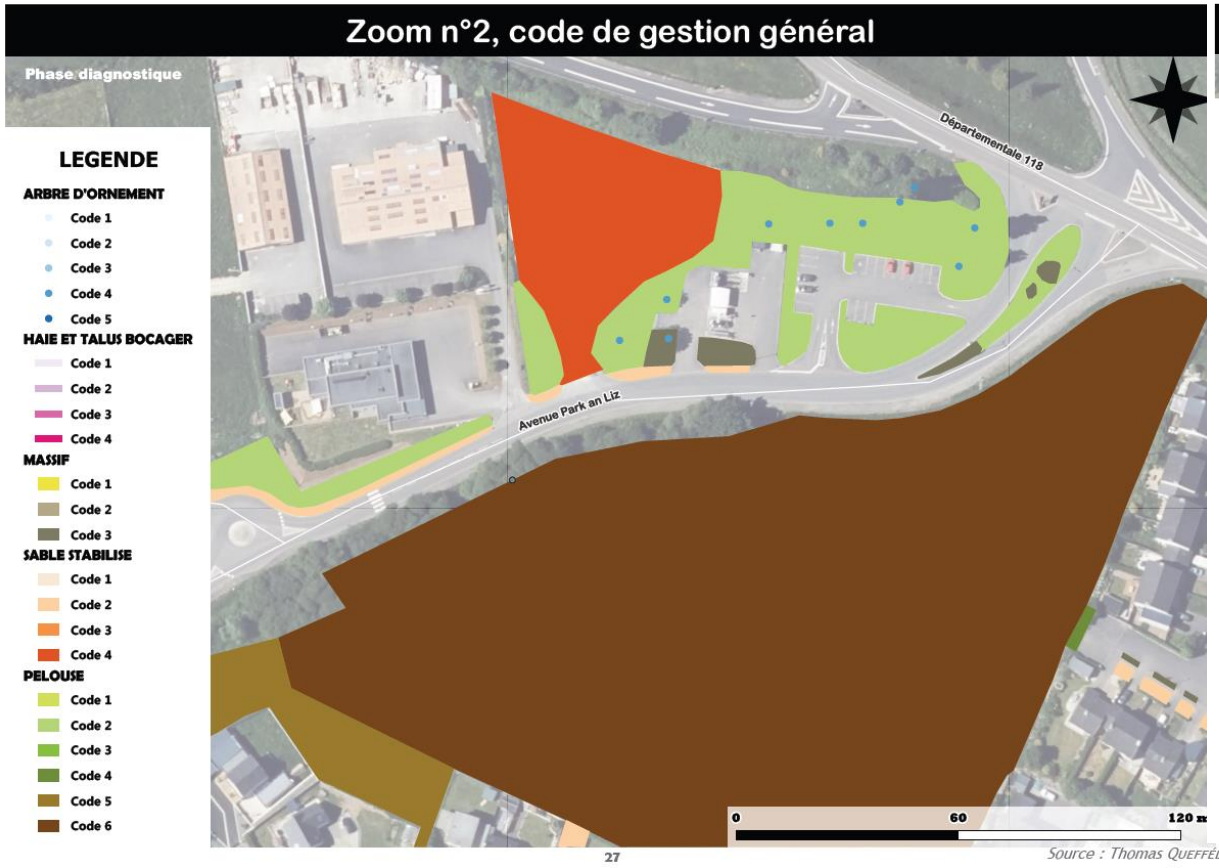

27

Source : Thomas Queffélec

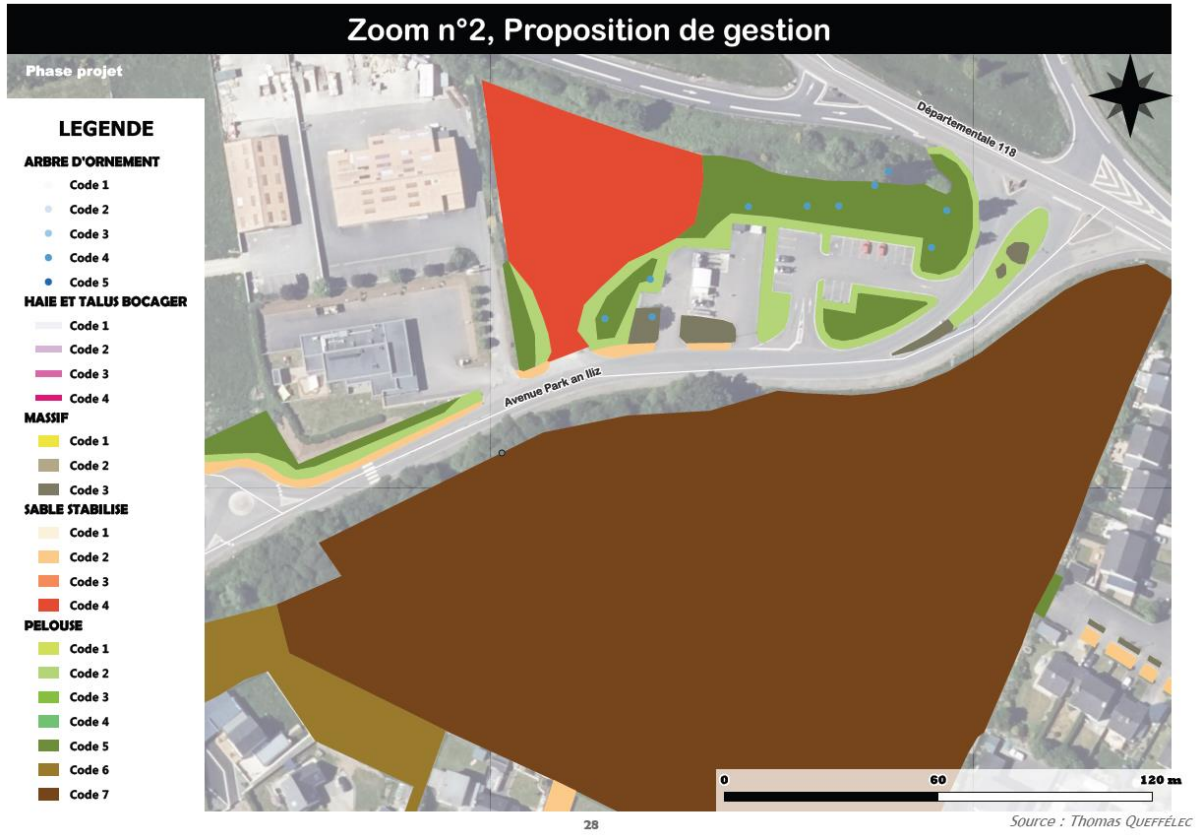

28

Source : Thomas Queffélec

Aujourd'hui / Proposition

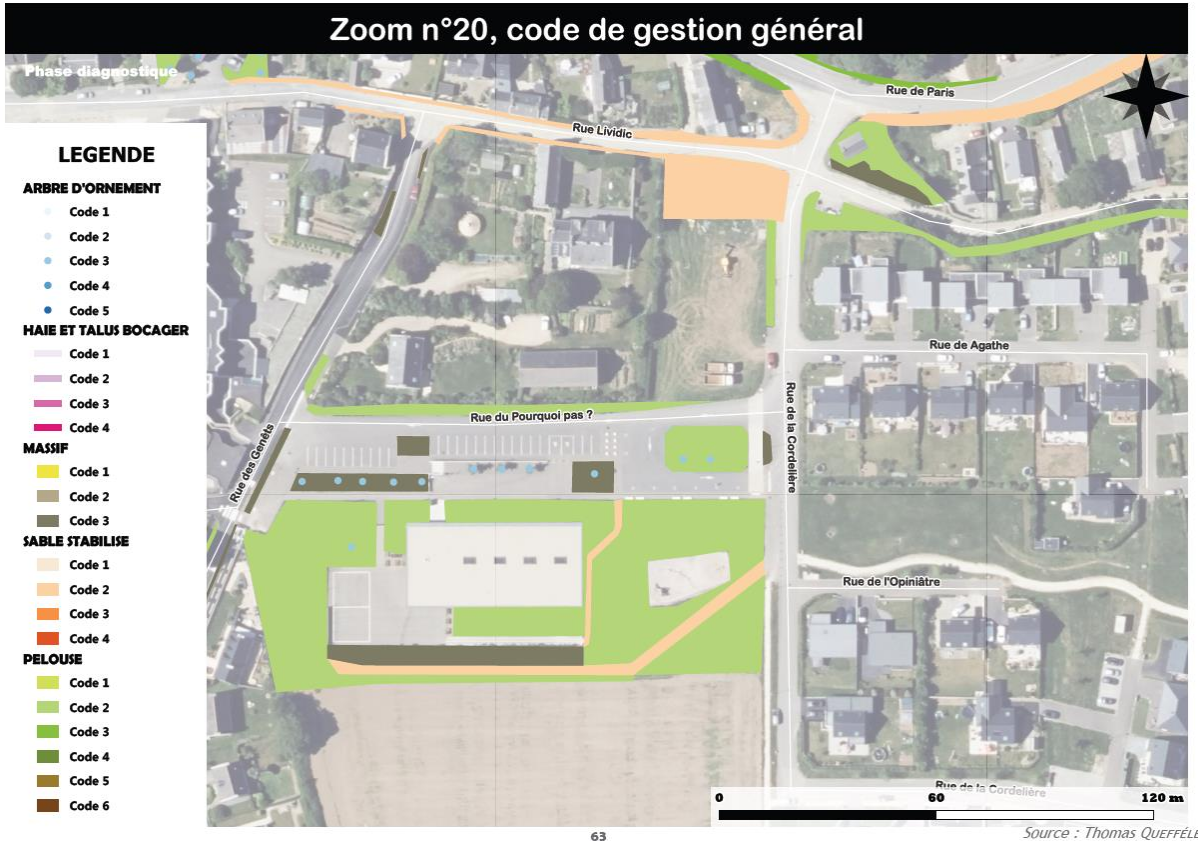

63

Source : Thomas Queffélec

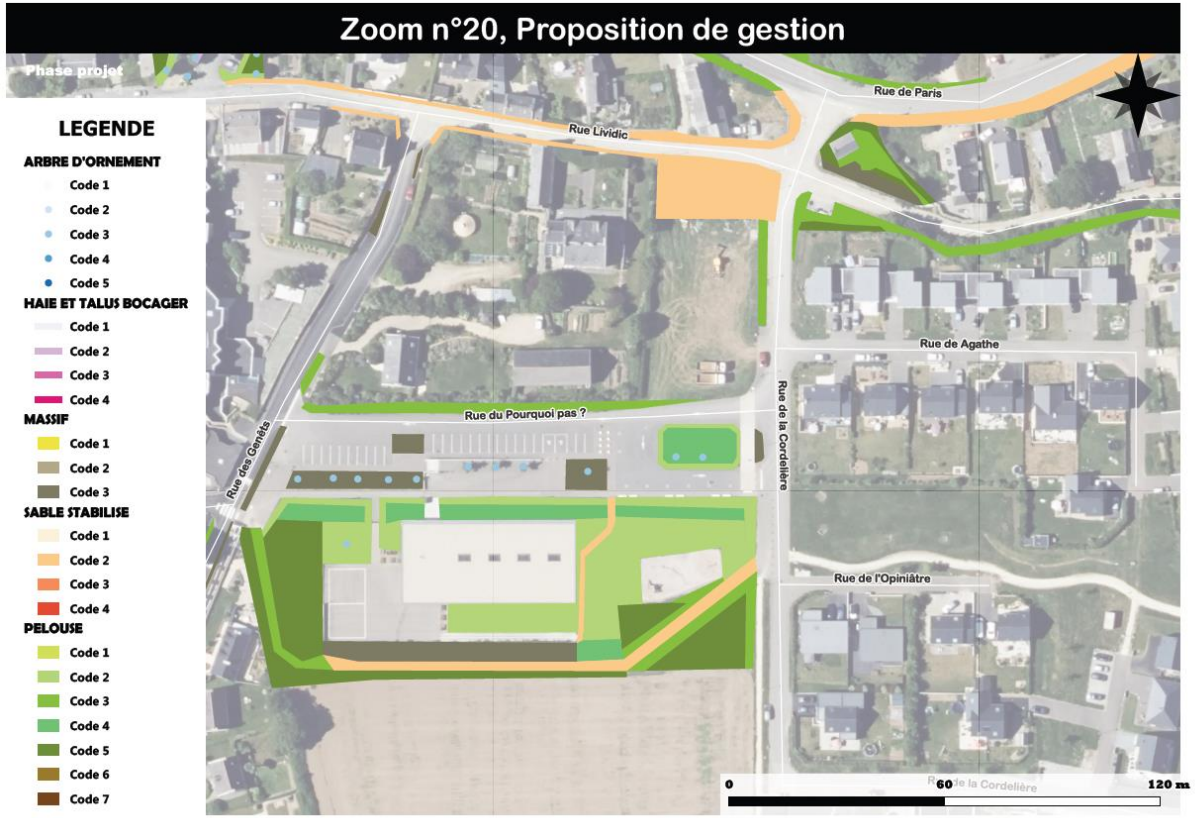

64

Source : Thomas Queffélec

Aujourd’hui / Proposition

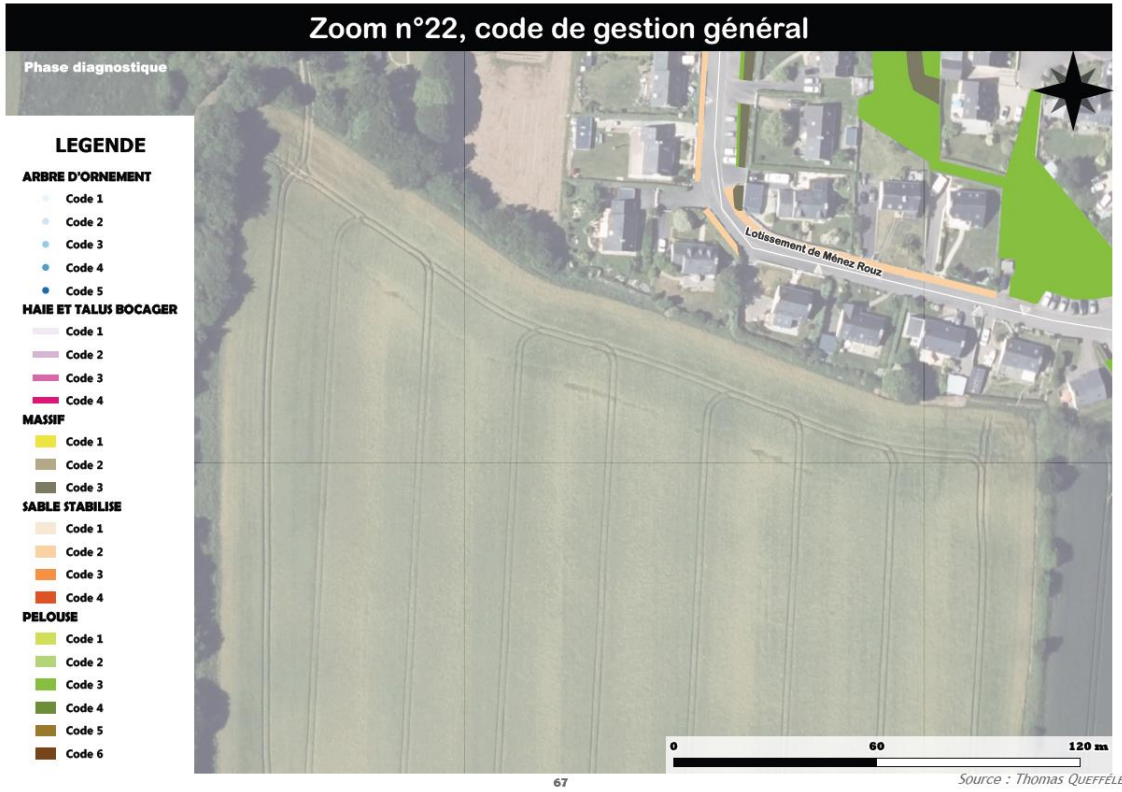

67

Source : Thomas Queffélec

68

Source : Thomas Queffélec

Aujourd’hui / Proposition

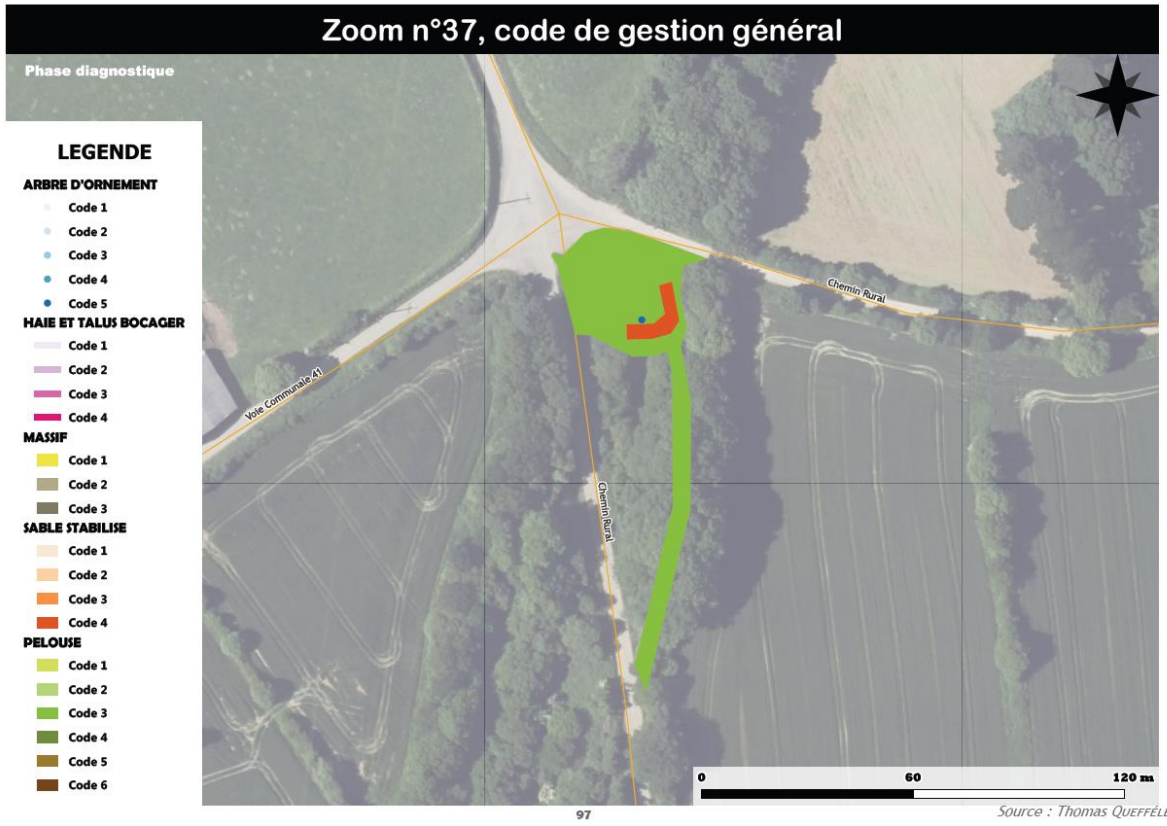

97

Source : Thomas Queffélec

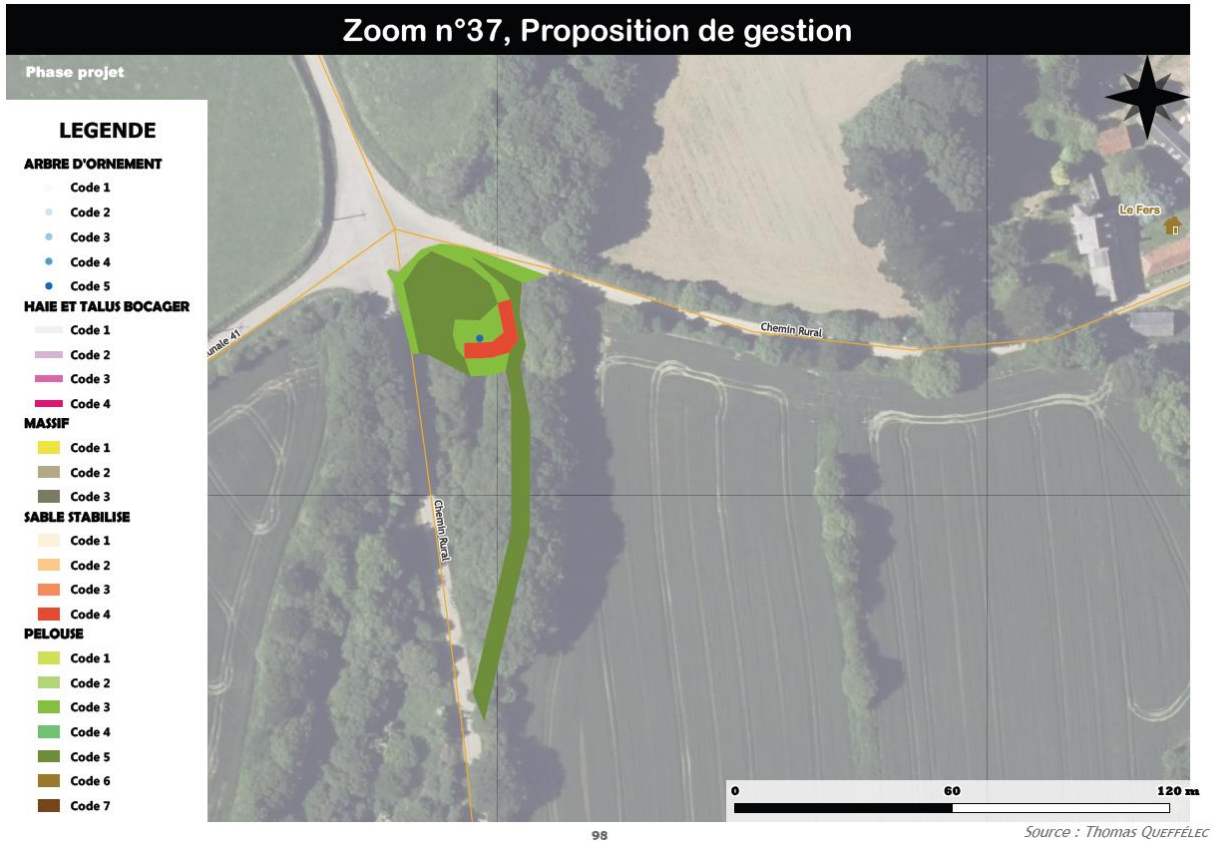

98

Source : Thomas Queffélec

DIAGNOSTIQUE

SURFACE ENHERBEE (PELOUSE)

- Code 1 : 19 224 m²
- Code 2 : 41 097 m²
- Code 3 : 32 030 m²
- Code 4 : 24 101 m²
- Code 5 : 8 431 m²
- Code 6 : 32 612 m²

- Code 1 : 19 224 m² 1 / sem. mars à nov
- Code 2 : 15 926 m² 1 / 2 à 3 sem. mars à nc
- Code 3 : 28 842 m² 1/mois mars à nov.
- Code 4 : 1 836 m² 2/an
- Code 5 : 50 832 m² 1/an
- Code 6 : 9 201 m² Pas d'entretien
- Code 7 : 32 764 m² Fauche/pâturage

Avantages

Biodiversité!

Temps de Travail

- Autour de la cantine et à Ménez Rouz
  - **112 heures** / an avant VS **44** heures / an prévues en 2024

- Menez Rouz : juste pour la tonte **4 à 5 heures** VS **1,5** aujourd'hui

Autres

Moins de bruit, moins de GES, moins de plastique…

ICI, LA COMMUNE FAVORISE LA BIODIVERSITÉ
Cet espace est entretenu en gestion différenciée :
▪ aucun produit phytosanitaire mais un équilibre naturel,
▪ aucune tonte mais une fauche annuelle,
▪ aucun arrosage, seulement la pluie.
Ce principe de gestion des espaces verts permet à la flore de se régénérer, aux insectes et aux auxiliaires de trouver refuge, aux oiseaux de se nourrir et de nidifier.
MORLAIX COMMUNAUTÉ - Service Gemapi
02 98 15 31 31 - contact@agglo.morlaix.fr -
MORLAIX communauté

LES BACS À LÉGUMES DE SAINT-THÉGONNEC LOC-EGUINER
SAINT-THÉGONNEC LOC-ÉGUINER
SANT-TEGONEG LOGEGINER
NOURRITURE À PARTAGER.
SERVEZ-VOUS LIBREMENT.
PRENEZ SOIN DE MOI.
ILLUSTRATION DES LÉGUMES À MATURITÉ
MAINTENANT À VOUS DE JOUER
EN CUISINE POUR RÉALISER DES
BONS PETITS PLATS.

Rue des Cyprès
RD N°712
Avenue de Ker Izella
Surface Engazonnée

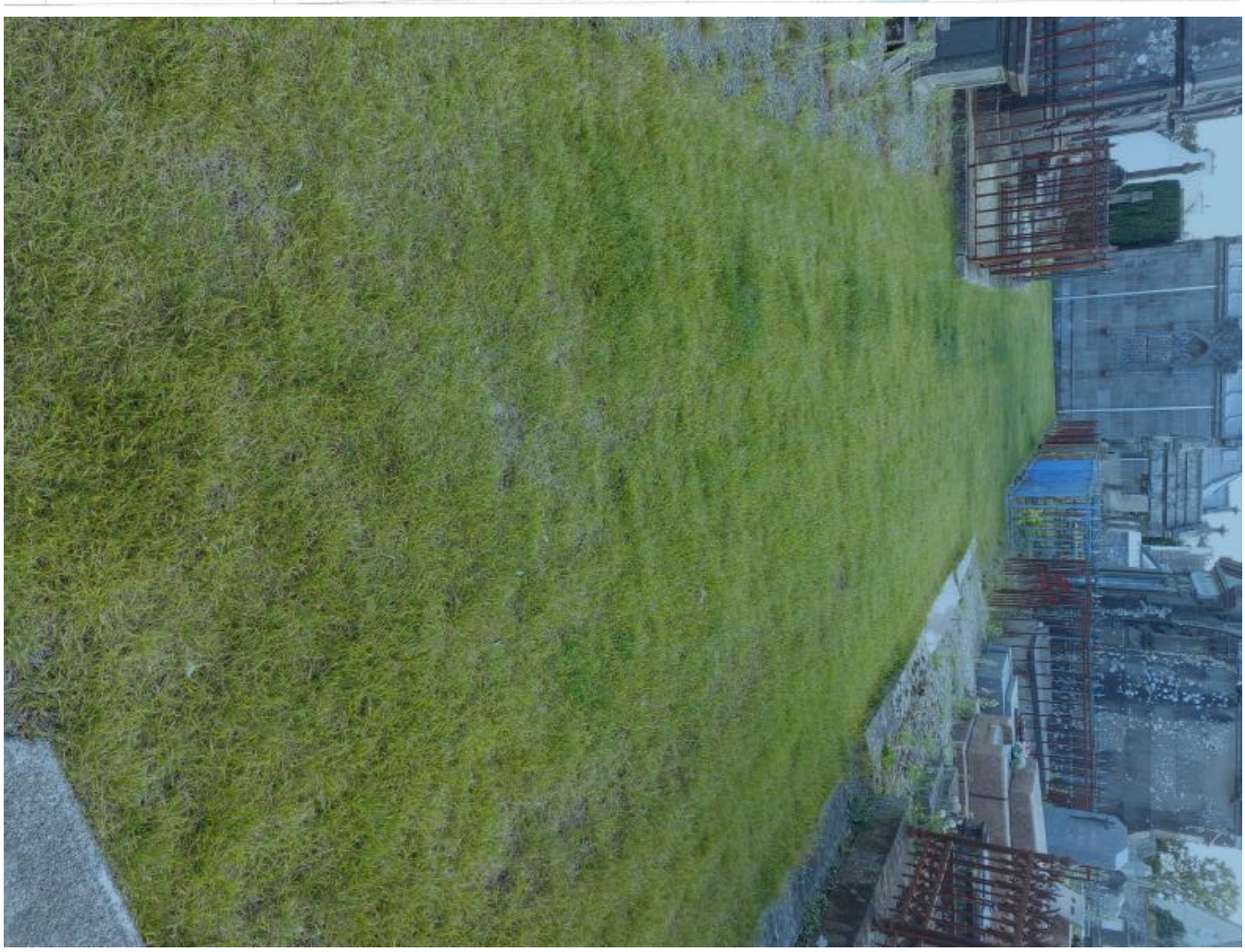

Merci !